



ÉDUCATION



Une rentrée 2026 place sous le signe de la riposte au changement climatique

15.875 collégiens ont repris le chemin des cours mardi 1er septembre à l'occasion de la rentrée scolaire 2026 placée sous le signe de l'adaptation des collèges au changement climatique à travers un vaste plan qui va s'échelonner jusqu'au printemps 2027. En parallèle, le déploiement d'une alimentation 100% bio, locale, fait maison et de saison se poursuit dans l'ensemble des établissements.

Publié le 01 septembre 2026

Agir aujourd'hui pour anticiper demain, tel est le sens du plan départemental d'adaptation des collèges aux fortes chaleurs lancé par le Département à l'occasion de la rentrée scolaire. Au sortir d'un été où les épisodes caniculaires se sont succédés, la collectivité a souhaité engager une stratégie globale conciliant actions immédiates et à venir, amélioration du confort d'été et adaptation durable du patrimoine départemental.

Cette démarche complète les dispositions prises par l'Etat, notamment celles relatives à l'adaptation des rythmes scolaires et des modalités d'accueil lors des épisodes de fortes chaleurs. Et, elle vient compléter les actions déjà portées par le Département depuis plusieurs années à travers la rénovation énergétique des bâtiments mais également l'amélioration et la renaturation des espaces extérieurs des collèges.

Isolation par l'extérieur

Depuis 2021, les collèges du Bugue, de Mussidan, Thiviers, Jacques Prévert à Bergerac et en cours à Brantôme et Clos-Chassaing à Périgueux ont ainsi fait l'objet de vastes travaux d'isolation par l'extérieur pour un budget compris entre 1,5 et 2 millions d'euros par an.

A cela s'ajoutent la rénovation et l'amélioration des chaufferies et la mise en place de gestions techniques centralisées, l'installation de protections solaires dans le cadre des livres blancs des collèges et notamment celui en cours (2023-2027), ainsi que la prise en compte systématique du confort d'été dans les opérations de réhabilitation.

Aménagements paysagers

En parallèle, un programme progressif de renaturation et d'amélioration des espaces extérieurs a

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/une-rentree-2026-place-sous-le-sign-de-la-riposte-au-changement-climatique-22334384?>

été conduit à compter de 2023. Avec, d'une part, des travaux d'aménagements tels que, par exemple, la réfection du théâtre de verdure du collège de Belvès, la création d'un théâtre de verdure aux collèges de Vélignes et de Piégut-Pluviers, des aménagements paysagers dans les collèges de Mussidan et Saint-Astier ou encore la création de vergers et de jardins pédagogiques dans neuf collèges.

D'autre part, plusieurs projets structurants ont été menés à bien aux collèges Henri Bretin à Neuvic, Michel de Montaigne à Périgueux, Eugène Le Roy à Bergerac et Suzanne Lacore à Thenon. Dans une démarche d'excellence environnementale, les cours ont été repensées avec une désartificialisation et une renaturation conséquente dont les effets ont pu être quantifiés. Au collège Montaigne, par exemple, la température mesurée a baissé de près de 5 degrés.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de 409.810 €, dont 214.933 € de financements extérieurs mobilisés.

Une lutte contre la chaleur efficiente

Cette année, le Département passe à la vitesse supérieure : il va installer des brasseurs d'air au plafond dans les salles les plus exposées aux fortes chaleurs, en priorité celles accueillant les examens afin d'améliorer rapidement le confort thermique.

Suite à une phase de test réalisée cet été dans les collèges de Sarlat et Coulounieix-Chamiers, 380 brasseurs d'air sont installés à compter du mois de septembre, moyennant un investissement de 90.000 euros. Autant d'équipements très silencieux, sécurisés et bien intégrés, qui permettent de faire baisser la température dans les salles de classe en cas de fortes chaleurs, mais qui permettent également d'améliorer le confort thermique en hiver en homogénéisant la chaleur.

Le déploiement de ventilateurs de plafond dans les établissements va s'accélérer à compter du mois de janvier 2027, dans le cadre d'un marché public spécifique, pour un investissement estimé à 300.000 euros avec pour objectif de finaliser le déploiement des mesures au printemps 2027.

Des protections solaires renforcées

Le Département poursuivra les opérations prévues dans le cadre du programme pluriannuel de travaux en intervenant, en priorité, sur les collèges disposant de bâtiments exposés ou moins bien pourvus en protections solaires.

Les toitures terrasses de la demi-pension du collège Arthur Rimbaud de Saint-Astier et d'une partie de la toiture du collège Eugène Le Roy à Bergerac vont être bitumées en blanc pour un coût estimé à 35.000 € TTC.

A partir du mois de janvier des stores extérieurs ou des volets roulants seront installés ou remplacés. Les toitures terrasses bitumées seront peintes en blanc afin de limiter la mise en sécurité des groupes frigorifiques des chambres froides des cuisines. Le coût est estimé autour de 100.000 €.

Enfin, chaque établissement sera invité à identifier un ou plusieurs espaces naturellement plus frais pouvant accueillir temporairement les élèves lors des épisodes de très fortes chaleurs. Ces espaces constitueront de véritables zones refuges climatiques, intégrées aux protocoles de

gestion des épisodes caniculaires

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/une-rentree-2026-place-sous-le-signes-de-la-riposte-au-changement-climatique-22334384?>

À travers ce plan, le Département confirme son engagement en faveur de collèges plus résilients face au changement climatique, offrant aux élèves des espaces extérieurs d'apprentissage plus agréables, plus frais, plus inclusifs et favorables à la biodiversité.

Des espaces extérieurs rafraîchis durablement

Le Département va transformer des cours souvent très minérales en véritables espaces de vie favorisant le confort des élèves, le bien-être des équipes éducatives et l'adaptation des établissements aux effets du changement climatique. Cela passera par une redéfinition des espaces extérieurs (espaces de travail, de jeux, de repos, de détente) et la mise en place d'un programme de renaturation avec plantation d'arbres dans tous les collèges.

Le Département entend ainsi réduire les îlots de chaleur par la plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes grimpantes pour augmenter significativement les surfaces végétalisées, tout en tenant compte d'une intégration durable de la gestion de l'eau et de la biodiversité.

En parallèle, des espaces pédagogiques extérieurs (vergers, potagers, jardins aromatiques, espaces biodiversité) permettant de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux et alimentaires, seront développés. Sur la base d'un inventaire global des sites réalisé pendant l'été (état des cours, surfaces des espaces verts, ombrage, mobilier), 250 arbres et 4000 jeunes plants et arbustes seront plantés sur l'ensemble des collèges le nécessitant dès cet automne.

Deux projets structurants seront réalisés au collège Clos-Chassaing à Périgueux et au collège Les Trois Vallées à Vergt avec la plantation de 21 arbres et 400 arbustes, la désimperméabilisation de 700 m² de sols et l'installation de 120 m² de pergola.

À partir de janvier 2027, deux projets structurants seront déployés au Collège Aliénor d'Aquitaine à Brantôme et au Collège Yvon Delbos à Montignac-Lascaux.

La restauration scolaire adaptée

Le Département va élaborer un protocole opérationnel "Restauration et hébergement – fortes chaleurs" qui sera mis à disposition des établissements à compter du printemps 2027. Ce protocole s'articulera autour de deux axes : l'adaptation des menus et un renforcement de l'hydratation d'une part et, d'autre part, l'ajustement de l'organisation du travail des équipes de restauration en cas de fortes chaleurs.

Des scénarios de menus "fortes chaleurs" seront élaborés en tenant compte des contraintes thermiques, des capacités techniques des cuisines et des différents publics accueillis. Les préparations fraîches, légères et riches en eau, tout en maintenant les exigences du Département en matière de qualité nutritionnelle, de produits locaux, de saison et fait maison seront privilégiées tandis que les points et les moments de distribution d'eau, seront multipliés.

En ce qui concerne l'organisation du service de restauration celui-ci sera adapté (tâches décalées aux périodes les plus fraîches, attention particulière à la chaîne du froid, etc.)

Ces adaptations devront être recherchées dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité alimentaire et de santé et de sécurité au travail. En outre, le protocole intègrera un volet spécifique pour les établissements disposant d'un internat.

La poursuite de la révolution des cantines

Le Département poursuit le déploiement de son projet alimentaire dans les collèges publics 100% bio, local, fait maison et de saison. Cette initiative fait figure d'exemple sur le territoire national ainsi qu'en Europe. 28 collèges sont d'ores et déjà labellisés par Ecocert dont quatre à l'occasion de cette rentrée : les trois collèges de Bergerac : Jacques Prévert, Henri IV et Eugène Le Roy, ainsi que le collège Henri Bretin de Neuvic-sur-l'Isle.

Pour l'année scolaire 2026-2027, sept nouveaux collèges seront accompagnés pas à pas par les services du Département afin d'atteindre l'objectif du 100% bio, local, fait maison et de saison : Giraut de Borneil à Excideuil, Arnault de Mareuil à Mareuil, Les Châtenades à Mussidan, Olympe de Gouges à Vélines, Les Trois Vallées à Vergt, Michel Debet à Tocane-Saint-Apre, et Dronne Double à Saint-Aulaye-Puymangou.

L'objectif fixé de labellisation 100% bio des 35 collèges publics relevant de la compétence du Département en matière de restauration scolaire d'ici mars 2028 sera tenu.